

DE LA REFLEXION A L'ACTION

UN DIALOGUE SOCIAL REGULIER ET PERMANENT

Le dialogue entre employeurs, salariés et administration du travail s'exprime dans différents espaces au sein de la Conférence:

- **des commissions**
tripartites. Chargées de faire des réflexions et propositions sur les thèmes définis par la Conférence, elles travaillent en permanence.

- **des rencontres.**
Régulièrement organisées elles permettent d'élargir les réflexions. En 2003, cinq rencontres départementales se sont ainsi déroulées.

- **des forums**
Ils ont lieu tous les deux ans afin de faire un bilan des réflexions et actions entreprises et de définir les nouveaux chantiers.

DES OUTILS D'INFORMATION

La Conférence édite régulièrement des brochures, dépliants et fascicules sur des thèmes précis, "guide du travail saisonnier", "égalité professionnelle en Languedoc-Roussillon" par exemple. Des ouvrages clairs, pratiques, concrets.

Par ailleurs au travers du journal ERGON, la Conférence rend compte en permanence des travaux entrepris par l'ensemble des partenaires.

Enfin, la Conférence a édité l'intégralité des débats tenus lors des Forums de 2001 et 2003.

Des documents disponibles au secrétariat de la Conférence.

DES REALISATIONS

Depuis 2001, un certain nombre de projets favorisés ou conçus par la Conférence Régionale du Travail, se sont traduits dans le concret.

Entre autres l'ORST, Observatoire Régional de la Santé au Travail et la Maison du Travail Saisonnier à Agde. Des réalisations qui devraient rapidement se décliner ou se multiplier

DES CHANTIERS

De 2001 à 2003, trois grands chantiers ont été abordés : l'égalité professionnelle, la santé au travail et le travail saisonnier.

Aujourd'hui, la Conférence a défini trois pistes majeures pour ses travaux à venir :

- **le travail saisonnier**,
comment prolonger et amplifier les actions entreprises.

- **l'image des métiers**,
comment valoriser certains métiers souffrant d'un déficit d'image.

- **l'usure prématurée et le remplacement générationnel.**

Trois préoccupations figurent également au cahier des charges

- intégrer systématiquement l'**Egalité Professionnelle** dans tout thème abordé, mener une **réflexion spécifique sur la territorialité** et **élargir la communication et promouvoir les échanges** ayant trait au travail.



UN ESPACE PERMANENT DE DIALOGUE SOCIAL



CONTACT : Conférence Régionale du Travail, DRTEFP, 3 place Paul Bec,
34000 Montpellier. E-mail : philippe.luffroy@dr-lrouss.travail.gouv.fr
Site internet : conference-crt.com

LA CONFERENCE REGIONALE DU TRAVAIL

DIALOGUE SOCIAL, UNE DEMARCHE NOVATRICE

Ni institution, ni établissement, la Conférence Régionale du Travail, née début 2001, trouve sa justification dans une double ambition :

- **Confronter les analyses et les approches** des réalités du travail, en considérant les différences comme une chose normale et enrichissante pour la connaissance..

- **Donner au "Dialogue Social" un rôle "anticipatif" et permanent** et le sortir de la seule logique d'outil ponctuel de résolution de conflit.

UN FONCTIONNEMENT ORIGINAL : LE PARTENARIAT TRIPARTITE

Pour mener à bien cette démarche unique en France, visant à créer un espace de dialogue social permanent, la Conférence s'appuie sur un principe de fonctionnement original en vigueur au sein de l'Organisation Internationale du Travail : le partenariat tripartite. Il réunit, au travers des organisations patronales, des organisations syndicales et de l'Administration du Travail (*), des partenaires issus des trois collèges, "Etat", "Employeurs" et "Salariés".

Par ailleurs, et en fonction de ses objectifs et travaux, la Conférence fait régulièrement appel à d'autres partenaires pour élargir le champ de ses réflexions et de ses projets (**).

(*) : CAPEB Languedoc-Roussillon, CGPME, CJD Languedoc-Roussillon, DRDFE, Fédération française du bâtiment Languedoc-Roussillon, Fédération régionale de la coopération agricole, Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles, Inspection régionale du travail des transports, Inspection du travail de l'emploi et de la politique sociale agricole, MEDEF Languedoc-Roussillon, Services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, UMIH, UNAPL, UPA Languedoc-Roussillon, Unions régionales CFDT, CFE-CGC, CFTC et CGT-FO.

(**) : Citoyennes maintenant, AREFA, ARACT,

UN GRAND CHANTIER : LE MONDE DU TRAVAIL

Face bien souvent cachée de l'activité professionnelle derrière les problèmes d'emploi, le travail en constitue pourtant un versant essentiel. En relève tout ce qui a trait aux conditions de travail, entre autres la santé, la prévention des risques et la sécurité, la formation, mais aussi l'égalité professionnelle, l'usure prématurée ou le vieillissement, voire le fonctionnement du dialogue social dans des entreprises à tailles extrêmement variables.

Ces questions, en prise avec la vie active "au quotidien", constituent le terrain d'action de la Conférence.

UN OBJECTIF COMMUN : METTRE LE DIALOGUE SOCIAL EN DYNAMIQUE

La Conférence se veut être un lieu de réflexion mais aussi d'action.

Quatre critères essentiels guident l'ensemble de ses travaux :

- Rapprocher et mettre en commun les informations et les analyses
- Construire ensemble les situations-problèmes
- Rechercher, inventer et élaborer des solutions concrètes
- Accompagner la mise en oeuvre des projets
- Inscrire l'ensemble de la démarche dans la durée

UNE LOGIQUE : LA PERTINENCE TERRITORIALE

Toutes les réflexions de la Conférence sont menées à l'échelle de la région ou d'une micro-région. Un critère qui rend plus réaliste l'analyse des problématiques, facilite la recherche de solutions et augmente leur faisabilité